Le Journal des journaux.

Sous ce titre paraît depuis quelques mois à Paris un journal qui, sous un petit format, donne en effet un résumé très-complet de tout ce qui se publie dans les journaux de la capitale. Ce résumé est fait avec beaucoup de soin et d'intelligence, et il est d'autant plus précieux qu'il est impossible à un homme, même très-occupé, de ne pas trouver le temps de lire, dans le cours d'un mois, les articles qui sont reproduits dans le Journal des journaux.

Le Journal des journaux paraît le 1er et le 15 de chaque mois, et forme, à la fin de l'année, un volume de 400 pages environ, qui est une véritable encyclopédie.

Le prix de l'abonnement est de 5 francs pour Paris, et de 6 francs pour les départements.

Le numéro spécimen est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande.

Bureaux, rue Richelieu, 60.

Louis XIV et son siècle.

HISTOIRE politique, militaire, religieuse, administrative, littéraire, artistique, anecdotique, etc., etc., par M. le baron de Barante, de l'Académie française, ancien pair de France, ancien ambassadeur, etc. — Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur, et ornée de gravures de Gaildrau, d'après les dessins de Staal. — Deux forts volumes in-8°, 16 francs.

Du Consulat et de l'Empire,

PAR A. THIERS

Tome Ier. — Deuxième édition revue et corrigée par l'auteur. — Un fort volume in-8°, 8 francs.

CONSTITUTION

Imprimée sur deux pages, en forme de petit journal, pour être affichée dans les communes, les ateliers, les casernes, les écoles, etc.

Prix : ..... 30 centimes.

TEINTURERIE PARISIENNE.

Rue Croix-Neuve, No 31, entre St. Philippe et Doublons

M. Gaillard, ci-devant teinturier, rue Croix-Neuve, No 31, entre St. Philippe et Doublons, a l'honneur de prévenir le public qu'il a transféré son établissement de teinturier dans la maison ci-dessus désignée, où il continue à teindre en toutes couleurs, avec la plus grande célérité, les robes, châles, rubans, plumes, etc., etc.

Il se charge également de la teinture des draps, casimirs, etc., pour habits d'hommes, et garantit la solidité de ses couleurs.

Il espère, par la modicité de ses prix, mériter la confiance qu'il sollicite.

Il se charge aussi de la teinture des cheveux, qu'il garantit ne point brûler.

Il a également un dépôt de cheveux de toutes couleurs.

Il se charge de la teinture des peaux de chevreau, pour gants, et de la teinture des peaux de mouton, pour doublures.

Il se charge aussi de la teinture des cuirs, pour bottes, souliers, etc.

Il se charge également de la teinture des soies, pour broderies, etc.

Il se charge de la teinture des fils, pour dentelles, etc.

Il se charge de la teinture des crins, pour tapissiers, etc.

Il se charge de la teinture des plumes, pour modes, etc.

Il se charge de la teinture des fils, pour bonneterie, etc.

Il se charge de la teinture des cotons, pour tricots, etc.

Il se charge de la teinture des laines, pour tricots, etc.

Il se charge de la teinture des fils, pour tricots, etc.

Il se charge de la teinture des soies, pour tricots, etc.

Il se charge de la teinture des fils